



Chicha hors la loi

Rubrique : actualités - Date : lundi 12 novembre 2007

« Chicha hors la loi » titre FRANCE SOIR de lundi qui affirme que « les nouvelles règles du jeu » à compter du 1er janvier « ont mis en colère les 800 commerçants et artisans propriétaires » des cafés à chicha qui « ne comprennent pas la position radicale du gouvernement et notamment le mépris de Roselyne Bachelot envers leur profession ». Le président de l'Union des professionnels du narguilé déclare « s'il n'y a aucun aménagement, nous fermerons les portes. On se retrouvera à la rue avec des dettes et nos employés au chômage (...) On a fait toutes les démarches nécessaires. On a été reçu au ministère de la santé. Mais Roselyne Bachelot est ferme, elle a pris une position très extrémiste. Elle a fermé les portes à toutes nos négociations ». Le journal qui note que les professionnels du narguilé « promettent une forte mobilisation pour sauver ces lieux » avec le 21 novembre une manifestation qui se terminera devant l'Assemblée nationale, souligne que le député UMP Edouard Courtial vient de déposer une proposition de loi « visant à concilier protection contre les dangers du tabagisme passif et maintien de lieux de convivialité dans le tissu économique local » avec le soutien de Jean François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée et de plusieurs députés de la majorité, lesquels souhaitent que chaque établissement puisse avoir la liberté de choisir son statut. D'après le quotidien, si aucune décision n'est prise, le dernier recours sera une « action en justice bien hypothétique ».